

DANS LE CANTAL

SCOLARITÉ L'association des maires de France et des présidents d'EPCI a fait un point d'étape sur la situation du département.

Quelle école pour le Cantal dans les années à venir ?

L'école cantalienne de demain : point d'étape et devenir des conventions ruralités. Telle était la thématique qui a réuni le 24 mai les acteurs locaux à la Maison des sports d'Aurillac et à laquelle participait également Delphine Labails, maire de Périgueux et coprésidente de la commission Éducation de l'AMF de France (Association des maires). Un sujet éminemment important à l'heure où la convention entre l'Éducation nationale, l'AMF 15 et le Département doit être rediscutée. "Le sujet présente pas mal d'enjeux et ne nous laisse pas indifférent. Les effets de la convention ruralité, que nous avons signée en 2014⁽¹⁾, puis des deux avenants en 2016 et 2019, se terminent après la rentrée scolaire 2022. Pour la rentrée de 2023, nous ne savons pas quelles seront les orientations à retenir", présentait Christian Montin, président de l'AMF 15.

"Une commune sur deux n'a plus d'école"

Car l'idée générale est de "continuer à protéger l'école cantalienne", "faire en sorte que demain, nous puissions toujours disposer d'une école de qualité" et "accessible à tous". En 2014, la convention naissait d'une volonté "de prendre des engagements respectifs pour garantir la meilleure évolution de l'école dans le Cantal". Un vrai coup de gueule initié par l'AMF Cantal lors d'une manifestation en octobre 2013, réunissant tous les élus du département devant les locaux de l'Éducation nationale, pour dénoncer la suppression annuelle de plusieurs postes. D'autant plus précurseur qu'aujourd'hui, le constat fait toujours



L'école cantalienne doit demeurer "qualitative, stable et durable", a insisté l'AMF Cantal.

peur : "Une commune sur deux dans le Cantal n'a plus d'école ! C'est un premier élément qui donne à réfléchir." Les regroupements sont désormais légions, en lien avec les intercommunalités, et sous différentes formes. Si depuis 2010 les effectifs scolaires sont passés de 10 436 élèves (enseignement primaire public) à 8 837 en 2022, les postes d'enseignants ont eux baissé de 764 à 725,5. Petite baisse a priori, sauf que la réalité de l'époque était de 749 postes en 2011, 733 en 2013, "734 en 2014... Depuis, nous avons une quasi stabilité. Le premier effet de la convention a donc été atteint avec la volonté de conserver les moyens pour l'école", détaillait Christian Montin avant de préciser : "Pour nous, ce n'est pas un privilège que nous donne l'État en conservant ces moyens. C'est simplement la capacité

d'adapter l'école cantalienne aux conditions de ce département rural, de moyenne montagne." Depuis, des avenants sont venus appuyer la convention ruralité pour limiter les postes rendus par rapport à la baisse des effectifs (côté État) ; les élus locaux devant eux se charger d'organiser le meilleur maillage du territoire. La réalité Cantal, c'est que "sans une école efficace, comment rendre

notre territoire attractif ?", insiste l' élu. Un travail reste donc à poursuivre pour déterminer "un périmètre pertinent pour accueillir l'école", maintenir un taux d'encadrement "très favorable". Il faut être "qualitatif, stable et durable", appuyait Christian Montin.

J.-M. AUTHIÉ

(1) Le Cantal a été précurseur en 2014. Depuis, 52 conventions ruralité ont été signées en France.

■ En bref

Le Buron

■ **Les projections de juin**
Le film de Léo Pons, Le Buron, sera projeté à : Arpajon-sur-Cère vendredi 17 juin à 21 heures, complexe sportif La Vidalie (plein air). Saint-Flour mercredi 22 juin à 21 heures, cinéma "Le Delta". Thiézac vendredi 24 juin à 21 heures, salle des fêtes. Aurillac jeudi 30 juin à 20 h 30, espace Hélias. Les projections sont gratuites et la diffusion du court-métrage, qui dure 23 minutes, est suivie d'un échange avec la salle.

Celia

■ Assemblée générale à Laguiolle (12)

Vendredi 24 juin, 9 h 45 à la salle des fêtes de Laguiolle (12), se tiendra l'assemblée générale de la coopérative Celia. Mise à l'honneur d'un éleveur par filière organisée (Viande et Repro), avec l'intervention d'Iona Blanquet, Service Économie - Institut de l'élevage, sur le thème suivant : "Les importations de viandes bovines et de bovins vifs du bassin méditerranéen". Tous les adhérents de la coopérative Celia sont invités à participer.

En images

NORD-LOZÈRE ET ESPINAT TITRÉS



■ L'AS Espinat (D1), vainqueur de la coupe Combourieu 2022, en battant Artense FC (D1), 3 à 2 au bout d'un match à rebondissements, a partagé son plaisir avec les supporters venus en nombre.



■ Dans cette opposition entre équipes de R2, l'entente Nord-Lozère est venue à bout de l'AFC 2, sur le score de 3 à 2, au terme d'un match qui s'est joué dans les ultimes secondes de la prolongation.

J.-M. A.

RÉFLEXION

Des échanges sur les "dérogations"



Dans cet échange entre élus, Delphine Labails, coprésidente de la commission Éducation de l'AMF France, a rappelé que "trois paramètres fondamentaux" composaient une convention : "le maintien des moyens humains adaptés, une logique d'aménagement du territoire et un projet éducatif de territoire."

L'intérêt commun

Quelle ambition pour son territoire ? C'est justement pour cela que l'AMF mène le combat, notamment dans le Cantal. Encore faut-il que les territoires ou les communes s'entendent entre elles. Durant les échanges avec la salle, deux volets ont aussi été avancés par les élus : le problème des dérogations et la proposition périscolaire.

Sur les dérogations, l'AMF a rappelé que "c'est au maire qu'il revient de valider ou refuser. Ce sont les maires qui font les inscriptions scolaires". Une règle visiblement pas facile à appliquer pour certains, d'où l'importance de réfléchir "à l'intérêt commun". Quant au périscolaire, la réflexion doit être portée par tous "afin d'assurer une qualité de services très attendue par les parents".